

Réponse - Demande d'accès à l'information - N/D AI2026-017

From Nadim Elfangary (CUSM) <nadim.elfangary@muhc.mcgill.ca>
on behalf of
Accès Information (CUSM) <Acces.Information@MUHC.MCGILL.CA>

Date Fri 2026-05-29 5:21 PM

To [REDACTED]

2 attachments (4 MB)

CUSM23-072 Avenant-CMS-IIM.pdf; Avis de recours.pdf;

Bonjour,

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à Santé Québec le 22 mai et réorientée par Santé Québec aux établissements le 22 mai pour traitement local des éléments suivants :

Dans le cadre de ma demande d'accès à l'information, je vous prie de bien vouloir me transmettre les données suivantes :

- Les ententes (incluant les contrats, les lettres d'entente ou ententes spécifiques) entre le [CUSM] et les laboratoires d'imagerie médicale (LIM), qu'elles soient faites ou non en vertu de l'article 108 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.
- Les correspondances sur les directives ministérielles concernant les règles de financement, la tarification (\$/%), la durée et les renouvellements des ententes avec les LIM.

La demande concerne les dix dernières années et tous les laboratoires d'imagerie médicale (LIM) au Québec.

Réponse du CUSM :

Suivant un repérage sérieux et complet auprès des directions concernées du CUSM, vous trouverez ci-joint le seul document que nous détenons correspondant à votre demande, soit le contrat avec le Laboratoire Imagix.

Veuillez noter qu'en vertu des articles 1 et 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, le droit d'accès aux documents n'emporte pas pour les organismes publics l'obligation de confectionner un document, de compiler des renseignements ou de comparer des renseignements afin de satisfaire le libellé précis d'une demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez faire une demande de révision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information du Québec. Ce recours est prévu aux articles 135 et suivants de la Loi sur l'accès. Votre demande doit être présentée dans les trente (30) jours qui suivent la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint le document intitulé « Avis de recours ».

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Nadim Elfangary

**Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels -
Volet documents administratifs et renseignements personnels autres que cliniques**

Affaires juridiques (Secrétariat corporatif)
Direction générale adjointe - Administration

**Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre**

2155 rue Guy, bureau 225
Montréal QC Canada H3H 2R9
Tél. 514-934-1934 ext. 71526
acces.information@muhc.mcgill.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ – Ce courriel en provenance du Centre universitaire de santé McGill est destiné au(x) destinataire(s) dûment nommé(s). Il pourrait contenir des renseignements confidentiels ou privilégiés. Il est strictement défendu à toute personne qui n'est pas un destinataire dûment nommé de diffuser ce message ou d'en faire une copie. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, nous vous prions de le retourner à l'expéditeur et de le détruire. De plus, le CUSM n'assume aucune responsabilité à l'égard du contenu des messages personnels envoyés par ses employés, mandataires ou entités affiliées.

PRIVACY NOTICE – This email from the McGill University Health Centre is intended only for the named recipient(s). It may contain information that is confidential or privileged. Any dissemination or copying of this message by anyone other than a named recipient is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this email, please return it to the sender and delete it. In addition, the MUHC assumes no liability or obligation for the content of personal messages sent by its employees, agents or affiliated entities.

Numéro du dossier :	CUSM23-072
Objet :	Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie
Liste des documents à signer – Signataire :	Avenant
Fournisseur :	IIM MONTRÉAL, S.E.C.
Type de sollicitation :	Appel d'offres
Fiche d'autorisation du dirigeant FAD: Annexe 2	Non disponible
Requérant / Direction	Imagerie médicale DPI
Bon de commande :	S/O
Dépense :	0\$
Durée :	5 ans
N.B . :	➤ Formulaire de soumission ➤ Bordereau de prix ➤ Contract confirmation ➤ Résumé contrat SEAO



AVENANT

Dossier : C-7659

Le présent avenant (intitulé "AVENANT") au Contrat initial **CUSM23-072 Services professionnels des Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie** conclu entre **SANTÉ QUÉBEC**, personne morale de droit public constituée en vertu de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (RLRQ, c. G-1.021), agissant par l'entremise de l'établissement **CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL**, situé au 5100 boul. De Maisonneuve Ouest, 3^{ème} étage en la ville de Montréal, province du Québec, H4A 3T2 et **IIM MONTRÉAL, S.E.C.**, ayant sa place d'affaire au 4105F Boulevard Matte, Brossard, Qc, J4Y 2P4-Canada.
(ci-après « **IIM MONTRÉAL, S.E.C** »); (ensemble, les «Parties»), conclu en date du 1^{er} octobre 2023, aux conditions suivantes :

ATTENDU QUE les PARTIES souhaitent chacun modifier le Contrat pour y incorporer certaines modalités et conditions au Contrat, comme il est plus amplement prévu ci-après;

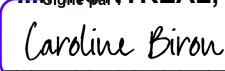
À CES CAUSES, en considération des engagements et accords réciproques prévus aux présentes et autres contreparties à titre onéreux et valable, dont les parties accusent réception et reconnaissent la suffisance, les parties au présent avenant stipulent ce qui suit :

Le Contrat C-7659: **Services professionnels des Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie** est modifié comme il est prévu ci-après:

1. Les IRM et arthro-IRM seront interprétées par Imagix Laennec sans frais additionnel.
2. La totalité de l'entente. Le contrat de base et le présent avenant constituent l'intégralité de l'entente relative aux produits entre les Parties. Les Parties stipulent qu'elles ne se sont pas appuyées sur des dispositions, des conditions, des déclarations ou des garanties, orales ou écrites, autres que celles qui sont expressément stipulées dans le présent avenant, ou qui y sont incorporées par renvoi, en décidant de conclure le présent avenant.
3. Exemplaires. Le présent avenant peut être signé en plusieurs exemplaires dont chacun constitue un original et qui, prises ensemble, constituent un seul avenant ayant le même effet que si les signatures se trouvaient sur le même instrument. La transmission d'un exemplaire signé par télécopieur ou sous forme électronique a le même effet que la remise d'un exemplaire signé à la main.



EN FOI DE QUOI, chacune des Parties aux présentes a fait signer le présent avenant au **Contrat C-7659 : Services professionnels des Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie** par son fondé de pouvoir ou représentant dûment autorisé.

UIM MONTRÉAL, S.E.C

46769F031014442
Par (Signature)
Caroline Biron
Nom (en lettres moulées)
Présidente et cheffe de la direction
Titre/Fonction
2025-11-06
Date

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTE MCGILL
Lucie Opatrny

Signé avec ConsignO Cloud (04/11/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
Par (Signature)
Lucie Opatrny
Nom (en lettres moulées)
Présidente-directrice générale
Titre/Fonction
Date



ANNEXE 2.00 - Bordereau de prix

CONTRAT CUSM23-072
LIM

Instructions: Ne pas modifier la structure du fichier (ni ajout, ni retrait de colonne et/ou de ligne ou toutes autres mod

Lot	# Item	# Référence CUSM	Description	Volume maximum Estimé / année	Prix Soumis (Unitaire)	Total
1	1	1050306	Examen IRM - tête, thorax, abdomen, pelvien, cou, msk	1400	\$ 516,420	\$ 722 988,000
	2	1050307	Examen IRM - colonne 1 segment	1000	\$ 516,420	\$ 516 420,000
	3	1050308	Examen IRM - colonne 2 segments	500	\$ 745,940	\$ 372 970,000
	4	1050309	Examen IRM - colonne 3 segments	100	\$ 860,700	\$ 86 070,000
					Total soumis pour Lot 1-1 AN	\$ 1 698 448,000
2	1	1050310	Examen TDM - tête, thorax, abdomen, pelvien, cou, msk	7000	\$ 200,000	\$ 1 400 000,000
	2	1050311	Examen TDM - colonne 1 segment	600	\$ 200,000	\$ 120 000,000
	3	1050312	Examen TDM - colonne 2 segments	200	\$ 288,000	\$ 57 600,000
	4	1050313	Examen TDM - colonne 3 segments	200	\$ 332,000	\$ 66 400,000
					Total soumis pour Lot 2-1 AN	\$ 1 644 000,000
					Total soumis pour les 2 lots-1 AN	\$ 3 342 448,000

Notes:

- Se référer au Devis à l'Annexe 0.01.10 pour les spécifications supplémentaires concernant le service recherché
- Les volumes/quantités estimées sont indiquées afin de calculer le plus bas prix et ne représentent nullement un engagement de la
- Le CUSM pourra acquérir jusqu'à quinze (15) pourcent de quantités additionnelles pour tous les items inscrits au bordereau
- Livraison des produits à l'intérieur de quarante-huit (48) heures à tous les établissements du CUSM concernés
- Le fournisseur doit pouvoir fournir de la livraison cinq (5) jours par semaine

Valeur annuelle des Lots soumis	\$ 3 342 448,000
Transport	inclus
Distribution	inclus
Formation	inclus
Durée du contrat en année	5
Valeur totale du contrat	\$ 16 712 240,000

DocuSigned by:
Benoit Gervais
Benoit Gervais, directeur principal
de l'exploitation, Imagerie Médicale
2023-08-04

Contract Confirmation

C-7659

Contract:	C-7659	SERVICE DE LABORATOIRE D'IMAGEIRE MEDICALE (LIM) (S:1741163 A2:189198)
Neg. buyer:	CONTRACT SPEC - SPA DSI - I. HOUSSOU (Tel.: 514-934-1934)	Signature date: 2023/10/30
Category:	DPI - SERV.PROFESSIONNELS - NON LGCE	Start date: 2023/10/01
Frequency:	Upon request	End date: 2028/09/30
Orders:	Not preapproved, without receipt	Notice date: 2026/03/30
CGR:	CUSM23-072	

Vendor:	0048067	IMAGIX LAENNEC
Address:	F-4105, BOULEVARD MATTE BROSSARD Quebec Canada J4Y 2P4	Contact: BENOIT GERVAIS Telephone: 514-402-4763 E-mail: bgervais@imagixmedical.com
Telephone:	514-866-1809	

Item code	Description Product	GPO	Start	End	Notice	Cost	Min. qty	Unit of order	Estimated value
	EXAMEN IRM - TETE THORAX ABDOMEN PELVEIN COU MSK								
	1050306		2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$516.42	7,000.00	Unit	\$3,614,940.00
	Maximum qty: 0.00								
	EDI format: EA - Each								
	EXAMEN IRM - COLONNE 1 SEGMENT								
	1050307		2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$516.42	5,000.00	Unit	\$2,582,100.00
	Maximum qty: 0.00								
	EDI format: EA - Each								
	EXAMEN IRM - COLONNE 2 SEGMENTS								
	1050308		2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$745.94	2,500.00	Unit	\$1,864,850.00
	Maximum qty: 0.00								
	EDI format: EA - Each								
	EXAMEN IRM - COLONNE 3 SEGMENTS								
	1050309		2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$860.70	500.00	Unit	\$430,350.00
	Maximum qty: 0.00								
	EDI format: EA - Each								

Contract Confirmation

C-7659

Item code	Description	Product	GPO	Start	End	Notice	Cost	Min. qty	Unit of order	Estimated value
	EXAMEN TDM - TETE THORAX ABDOMEN PELVEIN COU MSK									
	1050310			2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$200.00	35,000.00	Unit	\$7,000,000.00
	Maximum qty: 0.00									
	EXAMEN TDM - COLONNE 1 SEGMENT									
	1050311			2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$200.00	3,000.00	Unit	\$600,000.00
	Maximum qty: 0.00									
	EDI format: EA - Each									
	EXAMEN TDM - COLONNE 2 SEGMENTS									
	1050312			2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$288.00	1,000.00	Unit	\$288,000.00
	Maximum qty: 0.00									
	EDI format: EA - Each									
	EXAMEN TDM - COLONNE 3 SEGMENTS									
	1050313			2023/10/01	2028/09/30	2026/03/30	\$332.00	1,000.00	Unit	\$332,000.00
	Maximum qty: 0.00									
	EDI format: EA - Each									
Estimated value of contract:										\$16,712,240.00

Terms
Cette confirmation de contrat est en référence aux termes et conditions de l'entente CUSM23-072: Les termes du contrat sont les suivants: (3 ANS) du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2026 , à laquelle il y a une option de renouvellement comme suit: OPTION 1: 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027 OPTION 2: 1er octobre 2027 au 30 septembre 2028 Le FOURNISSEUR reconnaît que les quantités indiquées sur cette confirmation de contrat sont uniquement à titre d'information et que le CUSM ne s'engage pas à acquérir la totalité de ces quantités. S'il vous plaît vérifier tous les détails (le prix, le numéro de catalogue, l'emballage, etc.) S'il vous plaît prendre note qu'un bon de commande suivra et que le numero du bon de commande doit être referé au moment de la facturation. Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) requière que cette confirmation de contrat soit signée et retourné dans un délai raisonnable (10 jours). L'absence de signature de votre part, signifiera que vous acceptez les conditions qui sont stipulées, et le Centre universitaire de santé McGill ne sera pas responsable pour les éventuels litiges durant la période du contrat. TERMES DE PAIEMENT NET 60 JOURS

Contract Confirmation

C-7659

Terms

This contract confirmation is in reference to the terms and conditions of the agreement CUSM23-072:

The contract terms are as follows: (3 YEARS) From October 1st 2023 until September 30th 2026, to which there are options of renewal as follows:

OPTION 1: October 1st 2026 until September 30th 2027

OPTION 2: October 1st 2027 until September 30th 2028

The SUPPLIER recognizes that the quantities indicated on this contract confirmation are for information purposes only and that the MUHC does not commit to acquire the totality of these quantities.

Please verify all the details (price, catalog number, packaging, etc.) Please take note that a purchase order will follow and that the purchase order number should be referenced when invoicing.

The McGill University Health Centre (MUHC) requires that this contract confirmation be signed and returned within a reasonable period of time (10 days).

Failure to return a signed confirmation, will signify acceptance of these conditions and the McGill University Health Centre will not be responsible for any discrepancies during the period of the contract.

TERMS OF PAYMENT NET 60 DAYS

SIGNÉ / SIGNED: _____ DATE: _____

EN LETTRES MOULÉES / NAME PRINTED _____

Chloé Roy Dupuy

Signé avec ConsignO Cloud (02/11/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Responsable CUSM



Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec

Résumé

Numéro:	CUSM23-072
Numéro de référence:	1741163
Type de l'avis:	Avis d'appel d'offres
Statut:	Contrat conclu (Archivé)
Titre:	Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie
Organisation:	Centre universitaire de santé McGill.

- Résumé de l'avis
- Liste des commandes
- Résultats d'ouverture
- Conclusion de contrat

Résumé de l'avis

Information

Délai pour la réception des offres	Terminé
Date de publication	2023-07-12 19:04:33 Heure légale du Québec
Nature du contrat	Services professionnels
Date limite de réception des offres	2023-08-11 Avant 11:00 Heure légale du Québec
Date limite de réception des plaintes	2023-07-25
Soumission transmise par voie électronique acceptée	Oui, via SEAO, avec un document
Remarque	Le donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues

Région(s) de livraison	Montréal
Accord(s) applicable(s)	Aucun accord applicable
Endroit prévu pour la réception des soumissions	8300 Boulevard Décarie Suite 500 (5ième étage) Montréal QC CAN H4P2P5
Endroit prévu pour l'ouverture des soumissions	8300 Boulevard Décarie Suite 500 (5ième étage) Montréal QC CAN H4P2P5
Durée prévue du contrat sans les options (en mois)	36

Information sur le donneur d’ouvrage

Centre universitaire de santé McGill.  8300 Boulevard Décarie Suite 500 (5ième étage) Montréal QC CAN H4P2P5  http://muhc.ca/ 
Sabrina Dorilas  5149341934  sabrina.dorilas@muhc.mcgill.ca

Classifications et catégories

Classifications	85121808 - Services de laboratoire de radiologie
Catégorie	S7 - Services de santé et services sociaux

Conditions d’admissibilité

- Le fournisseur ne doit pas être une personne qui a participé à la réalisation du contrat portant sur ni être une entreprise contrôlée directement ou indirectement par une telle personne.
- L’organisme public se réserve le droit de rejeter la soumission d’un soumissionnaire qui, dans les deux (2) années précédant l’ouverture des soumissions, a:
 - Fait l’objet d’une évaluation de rendement insatisfaisant de la part de l’organisme public;
 - Omis de donner suite à une soumission ou un contrat; ou
 - Fait l’objet d’une résiliation de contrat en raison de son défaut d’en respecter les conditions.
- L’offre doit être présentée par un fournisseur ayant un établissement au Québec.

Garantie de soumission

Nature de la garantie de soumission	Aucune garantie de soumission
-------------------------------------	-------------------------------

Description

L’ORGANISME PUBLIC désire lancer un appel d’offres se rapportant à l’acquisition des services de Centre médicaux spécialisés (CMS) pour l’imagerie permettant l’accès aux services de santé et la réduction des listes d’attente hors délais des établissements;

Documents

La visualisation des documents pour cet Avis est gratuite, mais l’identification de l’utilisateur est nécessaire pour visualiser.

1. Cliquer sur l’icône du document à visualiser
2. S’identifier OU sélectionner «Inscription SEAO» et cliquer sur le bouton «Suivant»
3. Remplir le formulaire d’inscription
4. Visualiser le document

Le système permet cinq opérations de visualisation gratuites de chaque document accompagnant un avis.

Titre	Type	Contenu	Langue	Dimension	Nombre de pages	Visualiser
AO CUSM23-072	Devis	Document principal	Français	Mixte (8 1/2 x 11 po. et 8 1/2 x 14 po.)	119	Visualiser
Bordereau de prix	Bordereau numérique	Document de support	Français		2	Visualiser

**Information**

Les porte-documents PDF doivent être téléchargés puis ouverts à l'aide du Lecteur Acrobat d'Adobe. Les fonctionnalités d'aperçus des navigateurs Web ne supportent habituellement pas les porte-documents PDF.

Addenda

Titre	Type	Contenu	Langue	Dimension	Nombre de pages	Publication	Visualiser
Addenda no 1	Devis	Questions/Réponses	Français	8 1/2 x 11 po.	4	2023-08-01 17:15:13	Visualiser
Addenda no 2	Devis	Questions/Réponses	Français	8 1/2 x 11 po.	4	2023-08-02 17:21:16	Visualiser
Addenda no 3	Devis	Amendement	Français	8 1/2 x 11 po.	3	2023-08-03 18:49:19	Visualiser
Addenda no 4	Devis	Amendement	Français	8 1/2 x 11 po.	3	2023-08-04 14:15:32	Visualiser
CUSM23-072 - Addenda 5	Devis	Questions/Réponses	Français	8 1/2 x 11 po.	2	2023-08-10 10:32:44	Visualiser

Distribution de documents

Les documents pour cet Avis d'appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres.

Par

Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec

Sous réserve du paragraphe suivant, le Site (seao.gouv.qc.ca) et tout son contenu, incluant sans s’y restreindre les écrans et leur présentation, sont la propriété du gouvernement du Québec, qui en détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle, notamment les droits d’auteur. Sauf aux strictes fins de répondre à un appel d’offres, l’exercice du droit d’auteur à l’égard du Site et de son contenu, notamment la reproduction, en tout ou en partie, et la communication au public par télécommunication, est interdit sans l’autorisation du MCN.

Les Avis, Documents et autres avis publiés par un donneur d’ouvrage sur le Site sont la propriété de ce donneur d’ouvrage, qui en détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle, notamment les droits d’auteur. Sauf aux strictes fins de répondre à un appel d’offres, l’exercice du droit d’auteur à l’égard des Avis, Documents et autres avis publiés par un donneur d’ouvrage, notamment la reproduction, en tout ou en partie, et la communication au public par télécommunication, est interdit sans l’autorisation de ce donneur d’ouvrage.

Si vous souhaitez requérir une autorisation permettant d’exercer des droits d’auteur à l’égard du Site, du contenu du Site ou des Avis, Documents et autres avis publiés par un donneur d’ouvrage, notamment pour les reproduire ou pour les communiquer au public par télécommunication, vous devez obtenir l’autorisation écrite du MCN ou, le cas échéant, du donneur d’ouvrage concerné. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l’utilisation autorisée ou l’autorisation de reproduire ou publier du matériel provenant du Site, adressez-vous au Service d’accompagnement du SEAO au numéro de téléphone 418 646-0177.

Information n’apparaissant pas dans l’avis

Être averti par courriel

Lors de la publication	Oui
Lors d'une commande	Non
Lors de la réception des documents	Oui
Lors de la fermeture prochaine	Oui
Rappel pour saisir mes plaintes	Non

Fourchette de prix estimée du contrat

733 600 \$ à 6 056 099 \$

Mots-clés

Services professionnels (CMS)

Avis créé par

Sabrina Dorilas

☒ Je confirme que j'ai validé les données saisies et qu'elles sont exactes. Je souhaite publier les données, ce qui diffusera publiquement les informations sur le SEO. *



© Gouvernement du Québec, 2025



AVIS IMPORTANT

Le SOUMISSIONNAIRE doit, pour rendre sa soumission conforme, compléter le Formulaire de Soumission aux endroits appropriés, le retourner dans son intégralité en plus de compléter et joindre tout autre document requis en annexe. Tout document du SOUMISSIONNAIRE qui n'est pas requis par l'ORGANISME PUBLIC est réputé ne pas faire partie de la Soumission.

APPEL D'OFFRES - SERVICES

FORMULAIRE DE SOUMISSION

NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

(Services professionnels)

Nom du Soumissionnaire

IIM MONTRÉAL, S.E.C.



CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission****TABLE DES MATIÈRES**

		PAGE
	PRÉAMBULE	4
0.00	INTERPRÉTATION	5
1.00	SOUMISSION	5
2.00	PRIX PROPOSÉ	5
2.01	Prix de base	5
2.02	Ajustement	5
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT	5
4.00	SÛRETÉS	5
4.01	Garantie de soumission	5
4.02	Garantie d'exécution	5
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	5
6.00	ATTESTATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC	6
7.00	ATTESTATIONS DU SOUMISSIONNAIRE	6
8.00	OBLIGATION(S) RÉCIPROQUE(S)	7
9.00	OBLIGATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC	7
10.00	OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE	7
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	8
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	8
13.00	RETRAIT DE LA SOUMISSION	8
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	8
15.00	DURÉE.	8
16.00	PORTÉE	8

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission****LISTE DES ANNEXES***Note: Les annexes sont numérotées en fonction de la clause à laquelle elles se rapportent.***PAGE**

ANNEXE 1 - GRILLE DES TARIFS HORAIRES.....	10
ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX	11
ANNEXE 7.00 - ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE.....	12
ANNEXE 7.00 - VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST	16
ANNEXE 7.00 - ABSENCE DE LETTRE DE VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST.....	17
ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES.....	18
ANNEXE 7.00 - ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC	20
ANNEXE 7.00 - ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC	21
ANNEXE 7.00 - LISTE DES MEMBRES DU CONSORTIUM NON JURIDIQUEMENT ORGANISÉ.....	22
ANNEXE 7.00 - PROCURATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM NON JURIDIQUEMENT ORGANISÉ.....	23
ANNEXE 7.00 - EXTRAIT DE RÉOLUTION.....	24
ANNEXE 7.00 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE	25
ANNEXE 7.00 - AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AMP	26
ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS CONTENUS DANS UNE SOUMISSION TRANSMISE SUR SUPPORT PAPIER.....	27

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission****FORMULAIRE DE SOUMISSION** se rapportant à l'Appel d'Offres n° CUSM23-072.**PRÉSENTÉ PAR :****Nom complet du SOUMISSIONNAIRE tel qu'indiqué au REQ :**

IIM MONTRÉAL, S.E.C

Adresse : 4105F boul. Matte

Brossard, QC, J4Y 2P4 - Canada

Téléphone : _____ **Télécopieur :** _____**Site internet :** _____ **Courriel corporatif :** _____**Numéro d'entreprise (NEQ) :** 3367291625**TPS/TVH :** Sans objet **TVQ :** Sans objet**STATUT JURIDIQUE**

☐ Entreprise individuelle		☐ Personne physique n'exploitant pas une entreprise individuelle	
☐ Société en nom collectif		☒ Société en commandite	
☐ Consortium Non Juridiquement Organisé (seulement si permis par la clause «Proposition de groupe» de la Régie de l'Appel d'Offres)			
☐ Société par actions	☐ Régime fédéral		
	☐ Régime provincial	☐ Québec	
	☐ Autre (préciser) : _____		
☐ Organisme à but non lucratif (OBNL)			

Nom du représentant : Benoit Gervais**Titre :** Directeur principal de l'exploitation, Imagerie Médicale **Courriel :** bgervais@imagixmedical.com**Téléphone :** _____ **Cellulaire :** 514-402-4763**CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE «SOUMISSIONNAIRE»****PRÉAMBULE**

Le SOUMISSIONNAIRE déclare ce qui suit :

- A) il a pris connaissance de l'Appel d'Offres émis par l'ORGANISME PUBLIC;
- B) en réponse à cet Appel d'Offres, il soumet la Soumission qui suit.

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

0.00 INTERPRÉTATION

Sous réserve des adaptations nécessaires, les dispositions d'interprétation du Formulaire de Soumission sont les mêmes que celles qui apparaissent aux parties 0.00 des Documents d'Appel d'Offres.

1.00 SOUMISSION

En réponse à la demande de propositions faite sur le SEAO de la part de l'ORGANISME PUBLIC dans le cadre de l'Appel d'Offres n° CUSM23-072, le SOUMISSIONNAIRE dépose par la présente son offre de contracter à l'intention de l'ORGANISME PUBLIC, conforme à ses exigences, contenant tous les éléments d'information demandés par ce dernier visant à compléter le Contrat étant entendu que, sur acceptation de celle-ci par l'ORGANISME PUBLIC, les deux PARTIES deviennent liées par ce dernier sans autre avis ni formalité.

2.00 PRIX PROPOSÉ**2.01 Prix de base**

Le SOUMISSIONNAIRE déclare avoir pris connaissance du Devis ainsi que tout Addenda s'y rapportant et être en mesure d'établir à la lumière de son contenu un prix pour les Services recherchés, lequel prix prend en compte les inclusions indiquées dans les Documents d'Appel d'Offres. Le prix proposé à l'ORGANISME PUBLIC est présenté dans le Bordereau de Prix reproduit à l'annexe 2.00 des présentes.

2.02 Ajustement

Le SOUMISSIONNAIRE reconnaît et accepte que le(s) prix énoncé(s) est(sont) toutefois sujet(s) aux ajustements indiqués dans le Contrat.

3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des modalités de paiement indiquées aux parties 3.00 des Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

4.00 SÛRETÉS**4.01 Garantie de soumission**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte qu'aucune garantie de soumission n'est requise dans le cadre de l'Appel d'Offres.

4.02 Garantie d'exécution

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte qu'aucune garantie d'exécution n'est requise dans le cadre de l'Appel d'Offres.

5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations réciproques indiquées aux parties 5.00 des Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

6.00 ATTESTATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations de l'ORGANISME PUBLIC indiquées aux parties 6.00 des Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

7.00 ATTESTATIONS DU SOUMISSIONNAIRE

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations du SOUMISSIONNAIRE/PRESTATAIRE DE SERVICES indiquées aux parties 7.00 des Documents d'Appel d'Offres et déclare celles-ci exactes. Il produit en annexe des présentes, tel qu'exigé par les Documents d'Appel d'Offres, les documents suivants dont il atteste de l'exactitude, à savoir :

- a) le formulaire «Bordereau de Prix»;
- b) le formulaire «Attestation relative à la Probité du Soumissionnaire» dûment rempli et signé;
- c) l'annexe «Charte de la langue française» et, si applicable, tout document additionnel exigé dans celle-ci;
- d) le formulaire «Déclaration Concernant les Activités de Lobbyisme» dûment rempli et signé;
- e) l'attestation de Revenu Québec, s'il a un établissement au Québec;
- f) le formulaire «Absence d'établissement au Québec» dûment rempli et signé, s'il n'a pas d'établissement au Québec;
- g) l'extrait de résolution;
- h) une copie de son autorisation de contracter de l'AMP, lorsque requis en raison du montant de la Soumission;
- i) s'il prend la forme d'un Consortium Non Juridiquement Organisé, la liste des membres du Consortium Non Juridiquement Organisé;
- j) s'il prend la forme d'un Consortium Non Juridiquement Organisé, la procuration autorisant le représentant du Consortium Non Juridiquement Organisé à signer la Soumission;
- k) le formulaire «Déclaration concernant la reproduction de documents contenus dans une Soumission transmise sur support papier» dûment rempli et signé, si certains documents de la Soumission ne sont pas des originaux;
- l) s'il est inscrit à la CNESST, la validation de conformité de la CNESST;

- m) s'il n'a pas l'obligation de s'inscrire à la CNESST, le formulaire «Absence de lettre de validation de conformité de la CNESST»;

Consortium Non Juridiquement Organisé

Si le SOUMISSIONNAIRE prend la forme d'un Consortium Non Juridiquement Organisé, chacun des membres du Consortium Non Juridiquement Organisé doit fournir individuellement les documents suivants :

- a) le formulaire «Attestation relative à la Probité du Soumissionnaire» dûment rempli et signé;
- b) l'annexe «Charte de la langue française» et, si applicable, tout document additionnel exigé dans celle-ci;
- c) le formulaire «Déclaration Concernant les Activités de Lobbyisme» dûment rempli et signé;
- d) l'attestation de Revenu Québec, s'il a un établissement au Québec;
- e) le formulaire «Absence d'établissement au Québec» dûment rempli et signé, s'il n'a pas d'établissement au Québec;
- f) une copie de son autorisation de contracter de l'AMP, lorsque requis en raison du montant de la Soumission;
- g) l'extrait de résolution;
- h) s'il est inscrit à la CNESST, la validation de conformité de la CNESST;
- i) s'il n'a pas l'obligation de s'inscrire à la CNESST, le formulaire «Absence de lettre de validation de conformité de la CNESST»;
- j) tout autre document indiqué dans les Documents d'Appel d'Offres comme devant être fourni individuellement par chacun des membres du Consortium Non Juridiquement Organisé;

8.00 OBLIGATION(S) RÉCIPROQUE(S)

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations réciproques indiquées aux Documents d'Appels d'Offres et s'en déclare satisfait en plus de s'engager à les respecter.

9.00 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations de l'ORGANISME PUBLIC indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

10.00 OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations du SOUMISSIONNAIRE/PRESTATAIRE DE SERVICES indiquées aux parties 10.00 des Documents d'Appel d'Offres qu'il s'engage à respecter.

11.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des dispositions particulières indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait en plus de s'engager à les respecter.

12.00 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des dispositions générales indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait en plus de s'engager à les respecter.

13.00 RETRAIT DE LA SOUMISSION

Le SOUMISSIONNAIRE reconnaît que sa Soumission constitue, à compter de l'ouverture des Soumissions, une offre irrévocable de contracter et qu'il ne peut plus retirer celle-ci. Si sa Soumission est acceptée et qu'il refuse d'honorer ses obligations en vertu du Contrat, l'ORGANISME PUBLIC peut lui réclamer des dommages-intérêts.

14.00 ENTRÉE EN VIGUEUR

La Soumission entre en vigueur à compter de son dépôt au lieu ainsi qu'à la date indiquée dans les Documents d'Appel d'Offres.

15.00 DURÉE

La Soumission demeure en vigueur pour la période indiquée à la clause «Durée de validité» prévue à la partie 1.00 du document Régie.

16.00 PORTÉE

La Soumission constitue une acceptation formelle du Contrat par le SOUMISSIONNAIRE, sujet aux éléments qu'elle contient visant à compléter ce dernier lorsque requis, étant entendu qu'une fois acceptée par l'ORGANISME PUBLIC, elle devient partie du Contrat auquel le SOUMISSIONNAIRE adhère, sans réserve, à toutes fins que de droit.

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE, PAR L'ENTREMISE DE SON
REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ, A SIGNÉ CETTE SOUMISSION POUR FIN
DE CONFORMITÉ DE CELLE-CI ET EN GUISE D'ADHÉSION AU CONTRAT, À
Brossard, CE 3^e JOUR DEaoût..... 20.23

LE SOUMISSIONNAIRE

Par :



(Signature)

Benoit Gervais

(Nom en lettres moulées)

Directeur Principal de l'exploitation, Imagerie Médicale

(Fonction en lettres moulées)

IMPORTANT

L'absence de signature constitue un cas de non-conformité d'une Soumission.

ANNEXE 1 - GRILLE DES TARIFS HORAIRES

Encadrement du volet Gestion financières (Ajout de personnel)			
Veuillez compléter la grille des taux horaires pour les titres d'emplois concernés et ajouter les titres d'emplois non listés susceptibles de faire l'objet d'un ajout.			
Titres d'emplois	Jour	Soir	Nuit
Infirmière	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Infirmière auxiliaire	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Préposé aux bénéficiaires	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Inhalothérapeute	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Autres (ajouts)			
Titre d'emploi	Sans objet		
Titre d'emploi			
Titre d'emploi			
Titre d'emploi			
Titre d'emploi			
Titre d'emploi			
Titre d'emploi			
À TITRE INDICATIF SEULEMENT - NE FAIT PAS PARTIE DE L'ADJUDICATION			
Pour les cas où l'ajout de personnel non prévu dans le financement de base de la priorité opératoire serait requise.			

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX

- **Titre** : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS)
pour des services d'imagerie
- **Numéro** : CUSM23-072

IMPORTANT

ANNEXE 2.00 - Bordereau de Prix – CUSM

- *Vous devez compléter le ou les fichier(s) électronique(s) de votre choix.*
- *Une fois complété, ce(s) fichier(s) électronique(s) doit ou doivent être imprimé(s) et joint(s) au Formulaire de Soumission, tel qu'indiqué dans le document d'appel d'offres.*



ANNEXE 2.00 - Bordereau de prix

CONTRAT CUSM23-072
LIM

Instructions: Ne pas modifier la structure du fichier (ni ajout, ni retrait de colonne et/ou de ligne ou toutes autres modifications)

Lot	# Item	# Référence CUSM	Description	Volume maximum Estimé / année	Prix Soumis (Unitaire)	Total
1	1		Examen IRM - tête, thorax, abdomen, pelvien, cou, msk	1400	\$ 516,420	\$ 722 988,000
	2		Examen IRM - colonne 1 segment	1000	\$ 516,420	\$ 516 420,000
	3		Examen IRM - colonne 2 segments	500	\$ 745,940	\$ 372 970,000
	4		Examen IRM - colonne 3 segments	100	\$ 860,700	\$ 86 070,000
					Total soumis pour Lot 1-1 AN	\$ 1 698 448,000
2	1		Examen TDM - tête, thorax, abdomen, pelvien, cou, msk	7000	\$ 200,000	\$ 1 400 000,000
	2		Examen TDM - colonne 1 segment	600	\$ 200,000	\$ 120 000,000
	3		Examen TDM - colonne 2 segments	200	\$ 288,000	\$ 57 600,000
	4		Examen TDM - colonne 3 segments	200	\$ 332,000	\$ 66 400,000
					Total soumis pour Lot 2-1 AN	\$ 1 644 000,000
					Total soumis pour les 2 lots-1 AN	\$ 3 342 448,000

Notes:

- Se référer au Devis à l'Annexe 0.01.10 pour les spécifications supplémentaires concernant le service recherché
- Les volumes/quantités estimées sont indiquées afin de calculer le plus bas prix et ne représentent nullement un engagement de la
- Le CUSM pourra acquérir jusqu'à quinze (15) pourcent de quantités additionnelles pour tous les items inscrits au bordereau
- Livraison des produits à l'intérieur de quarante-huit (48) heures à tous les établissements du CUSM concernés
- Le fournisseur doit pouvoir fournir de la livraison cinq (5) jours par semaine

Valeur annuelle des Lots soumis	\$ 3 342 448,000
Transport	inclus
Distribution	inclus
Formation	inclus
Durée du contrat en année	5
Valeur totale du contrat	\$ 16 712 240,000

DocuSigned by:
Benoit Gervais
D51DA65362924E1...
Benoit Gervais, directeur principal
de l'exploitation, Imagerie Médicale

2023-08-04

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

ANNEXE 7.00 - ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

Titre : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS)
pour des services d'imagerie

Numéro : CUSM23-072

Je, soussigné(e), Benoit Gervais, Directeur principal de l'exploitation, Imagerie Médicale,
(nom et titre de la personne autorisée par le soumissionnaire)
en présentant à l'ORGANISME PUBLIC la Soumission ci-jointe (ci-après appelée la «Soumission»),
atteste que les déclarations ci-après sont vraies et complètes à tous les égards,
au nom de IIM MONTRÉAL, S.E.C,
(nom du soumissionnaire)
(ci-après appelé le «SOUMISSIONNAIRE»).

Je déclare ce qui suit :

1. J'ai lu et je comprends la présente attestation.
2. Je sais que la Soumission sera rejetée si les déclarations contenues à la présente attestation ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards.
3. Je reconnais que la présente attestation peut être utilisée à des fins judiciaires.
4. Je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer la présente attestation.
5. La ou les personnes, selon le cas, dont le nom apparaît sur la Soumission, a ou ont été autorisée(s) par le SOUMISSIONNAIRE à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la Soumission en son nom.
6. Aux fins de la présente attestation et de la Soumission, je comprends que le mot «concurrent» s'entend de toute société de personnes ou de toute personne, autre que le SOUMISSIONNAIRE, liée ou non, au sens du deuxième alinéa du point 9, à celui-ci :
 - a) qui a été invitée à présenter une soumission;
 - b) qui pourrait éventuellement présenter une Soumission à la suite de l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, de ses habiletés ou de son expérience.
7. Le SOUMISSIONNAIRE a établi la présente soumission sans collusion et sans avoir établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent allant à l'encontre de la *Loi sur la concurrence* (L.R.C. (1985), chapitre C-34), notamment quant :
 - aux prix;
 - aux méthodes, aux facteurs ou aux formules utilisés pour établir les prix;
 - à la décision de présenter, de ne pas présenter ou de retirer une soumission;

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

- à la présentation d'une soumission qui, volontairement, ne répond pas aux spécifications de l'Appel d'Offres.
8. Sauf en ce qui concerne la conclusion éventuelle d'un sous-contrat, les modalités de la Soumission n'ont pas été et ne seront pas intentionnellement divulguées par le SOUMISSIONNAIRE, directement ou indirectement, à un concurrent avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions, à moins d'être requis de le faire par la loi.
9. Veuillez cocher l'une des trois options suivantes :
- ☒ Ni le SOUMISSIONNAIRE, ni une personne liée à celui-ci n'ont été déclarés coupables dans les cinq (5) années précédant la date de présentation de la Soumission, d'un acte criminel ou d'une infraction prévue(e) :
- aux articles 119 à 125 et aux articles 132, 136, 220, 221, 236, 334, 336, 337, 346, 347, 362, 366, 368, 375, 380, 382, 382.1, 388, 397, 398, 422, 426, 462.31, 463 à 465* et 467.11 à 467.13 du *Code criminel* (L.R.C. 1985, chapitre C-46);
 - aux articles 45, 46 et 47 de la *Loi sur la concurrence* relativement à un appel d'offres public ou à un contrat d'une administration publique au Canada;
 - à l'article 3 de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (L.C. 1998, chapitre 34);
 - aux articles 5, 6 et 7 de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (L.C. 1996, chapitre 19);
 - aux articles 60.1, 60.2, 62, 62.0.1, 62.1, 68, 68.0.1 et 71.3.2 de la *Loi sur l'administration fiscale* (RLRQ, chapitre A-6.002);
 - à l'article 44 de la *Loi concernant la taxe sur les carburants* (RLRQ, chapitre T-1);
 - aux articles 239 (1) a) à 239 (1) e), 239 (1.1), 239 (2.1), 239 (2.2) a), 239 (2.2) b), 239 (2.21) et 239 (2.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), chapitre 1, 5^e supplément);
 - aux articles 327 (1) a) à 327 (1) e) de la *Loi sur la taxe d'accise* (L.R.C. (1985), ch. E-15);
 - à l'article 46.2 3° de la *Loi sur les institutions de dépôts et de la protection des dépôts* (RLRQ, chapitre I-13.2.2);
 - à l'article 515 4° de la *Loi sur les assureurs* (RLRQ, chapitre A-32.1);
 - aux articles 27.5, 27.6, 27.11 et 27.13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1);
 - à l'article 605 de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (RLRQ, chapitre C-67.3);
 - aux articles 16 avec 485 et 469.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2);

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

-
- aux articles 610 2° à 610 4° et 610.1 2° de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2);
 - aux articles 219.8 2° à 219.8 4° de la *Loi sur les élections scolaires* (RLRQ, chapitre E-2.3);
 - aux articles 564.1 1°, 564.1 2° et 564.2 de la *Loi électorale* (RLRQ, chapitre E-3.3);
 - à l'article 66 1° de la *Loi sur les entreprises de services monétaires* (RLRQ, chapitre E-12.000001);
 - aux articles 65 avec 160, 144, 145.1, 148 6°, 150 et 151 de la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01);
 - aux articles 84, 111.1 et 122 4° de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chapitre R-20);
 - à l'article 356 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (RLRQ, chapitre S-29.01);
 - aux articles 160 avec 202, 187, 188, 189.1, 190, 195 6°, 195.2, 196, 197 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1);
 - à l'article 45.1 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.2) concernant une violation des articles 37.4 et 37.5 de ce règlement;
 - à l'article 58.1 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.4) concernant une violation des articles 50.4 et 50.5 de ce règlement;
 - à l'article 58.1 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.5) concernant une violation des articles 40.6 et 40.7 de ce règlement;
 - à l'article 83 du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.5.1) concernant une violation des articles 65 et 66 de ce règlement;
 - à l'article 10 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes visés à l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.1.1) concernant une violation des articles 7 et 8 de ce règlement;
 - à l'article 10 du *Règlement sur les contrats de construction des organismes municipaux* (RLRQ, chapitre C-19, r.3) concernant une violation des articles 7 et 8 de ce règlement.

☐ ayant été déclaré coupable d'un tel acte criminel ou d'une telle infraction, le SOUMISSIONNAIRE ou une personne qui lui est liée, en a obtenu la réhabilitation ou le pardon.

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

- ☐ malgré que le SOUMISSIONNAIRE ou une personne qui lui est liée ait été déclaré coupable d'un tel acte criminel ou d'une telle infraction, une autorisation de contracter a été délivrée au SOUMISSIONNAIRE ou l'autorisation de contracter que celui-ci détient n'a pas été révoquée.
- Aux fins de la présente attestation, les articles 463 à 465 du *Code criminel* s'appliquent uniquement à l'égard des actes criminels et des infractions mentionnés ci-dessus.

Pour l'application de la présente attestation, on entend par personne liée : lorsque le SOUMISSIONNAIRE est une personne morale, un de ses administrateurs et, le cas échéant, un de ses autres dirigeants, de même que la personne qui détient des actions de son capital-actions qui lui confèrent au moins 50 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances rattachés aux actions de la personne morale, et lorsque le SOUMISSIONNAIRE est une société en nom collectif, en commandite ou en participation, un de ses associés et, le cas échéant, un de ses autres dirigeants. L'infraction commise par un administrateur, un associé ou un des autres dirigeants du SOUMISSIONNAIRE doit l'avoir été dans le cadre de l'exercice des fonctions de cette personne au sein du SOUMISSIONNAIRE.

Je reconnais ce qui suit :

10. Si l'ORGANISME PUBLIC découvre, malgré la présente attestation, qu'il y a eu déclaration de culpabilité à l'égard d'un acte criminel ou d'une infraction mentionné(e) au point 9, le contrat qui pourrait avoir été accordé au SOUMISSIONNAIRE dans l'ignorance de ce fait pourra être résilié et des poursuites en dommages-intérêts pourront être intentées contre le SOUMISSIONNAIRE et quiconque en sera partie.

Dans l'éventualité où le SOUMISSIONNAIRE ou une personne qui lui est liée serait déclaré(e) coupable d'un acte criminel ou d'une infraction mentionné(e) au point 9 en cours d'exécution du contrat, le contrat pourra être résilié par l'ORGANISME PUBLIC.

Et j'ai signé :

2023-08-04

Date

DocuSigned by:

Benoit Gervais

D31DA85682924E1...

Signature

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST

(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - ABSENCE DE LETTRE DE VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST

Titre : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Numéro : CUSM23-072

Nom du soumissionnaire :

IIM MONTRÉAL, S.E.C

(ci-après, le «SOUMISSIONNAIRE»)

Je, soussigné(e),

Benoit Gervais

(prénom et nom du/de la représentant(e) autorisé(e) du SOUMISSIONNAIRE)

Directeur principal de l'exploitation, Imagerie Médicale

(titre du/de la représentant(e) autorisé(e) du SOUMISSIONNAIRE)

en tant que représentant(e) dûment autorisé(e) du SOUMISSIONNAIRE, en présentant à l'ORGANISME PUBLIC la Soumission ci-jointe du SOUMISSIONNAIRE suite à l'Appel d'Offres indiqué ci-dessus, atteste, au nom du SOUMISSIONNAIRE, que les déclarations ci-après sont complètes et exactes :

1. Le SOUMISSIONNAIRE n'emploie aucun travailleur au sens de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (RLRQ, c. A-3.001).

2. J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.

3. Je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer cette déclaration et à présenter, en son nom, la Soumission.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé et daté la présente attestation, comme suit :

DocuSigned by:

Benoit Gervais

D31DA85582924E1...
(Signature)

Benoit Gervais

(Prénom et nom complets en lettres moulées ou dactylographiées)

2023-08-04

(Date)

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission****ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES****Titre** : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS)
pour des services d'imagerie**Numéro** : CUSM23-072Je, soussigné(e), Benoit Gervais (nom de la personne autorisée par le soumissionnaire),
(titre),

Directeur principal de l'exploitation, Imagerie Médicale

en présentant à l'organisme public la soumission ci-jointe (ci-après appelée la «soumission»), à la suite

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL
de l'appel d'offres lancé par (nom de l'organisme public),

atteste que les déclarations ci-après sont vraies et complètes à tous les égards.

AU NOM DE : IIM MONTRÉAL, S.E.C (NOM DU SOUMISSIONNAIRE),

(ci-après appelé le «Soumissionnaire»);

Je déclare ce qui suit :

- a) J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- b) Je suis autorisé(e) par le soumissionnaire à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe;
- c) Toutes les personnes dont le nom apparaît sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom;
- d) Le soumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
 - i) ☒ que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprise, de lobbyiste-conseil ou de lobbyiste d'organisation, des activités de lobbyisme, au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (RLRQ, chapitre T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme*, préalablement à cette déclaration relativement au présent appel d'offres;
 - ii) ☐ que des activités de lobbyisme, au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme*, ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le *Code de déontologie des lobbyistes** (RLRQ, chapitre T-11.011, r.2), préalablement à cette déclaration relativement au présent appel d'offres;
- e) Je reconnais que, si l'organisme public a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et au *Code de déontologie des lobbyistes** ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la présente déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

et j'ai signé :

DocuSigned by:

Benoit Gervais

D31DA85582924E1...

Signature

2023-08-04

Date

* La Loi, le Code et les avis émis par le Commissaire au lobbying sont disponibles à cette adresse :
www.commissairelobby.qc.ca

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC

(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)



Attestation de Revenu Québec

Cette attestation est délivrée à la personne suivante :

IIM MONTREAL, S.E.C.
4105F, BOUL. MATTE
BROSSARD (QUEBEC) J4Y 2P4

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 3367291625

Elle atteste que la personne dont le nom figure ci-dessus répond, à la date de délivrance, aux conditions suivantes :

- Elle a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales québécoises.
- Elle n'a pas de compte en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu du Québec en vertu de ces lois fiscales ou, si elle a un compte en souffrance, elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
 - le recouvrement de ses dettes a été légalement suspendu;
 - des dispositions ont été convenues avec elle pour assurer le paiement de ses dettes, et elle n'est pas en défaut à cet égard.

Cette attestation est délivrée sous réserve des droits du ministre du Revenu, qui peut notamment procéder à toute vérification, à toute inspection, à tout examen ou à toute enquête. Le ministre peut aussi établir toute détermination, toute imposition et toute cotisation. Enfin, il peut rendre toute décision et recouvrer tout montant relativement à la personne dont le nom figure ci-dessus.

Numéro de l'attestation : 212182-WTKB-1076703

Date et heure de délivrance de l'attestation : 1er août 2023 à 13 h 28 min 55 s

Date de fin de la période de validité de l'attestation : 30 novembre 2023

Certaines personnes pourraient être assujetties, selon certaines lois, aux obligations relatives à l'attestation de Revenu Québec, notamment l'obligation de vérifier l'authenticité de cette attestation. Pour plus d'information concernant les contrats visés par l'attestation de Revenu Québec, consultez notre site Internet au www.revenuquebec.ca.

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission****ANNEXE 7.00 - ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC**

Titre : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS)
pour des services d'imagerie

Numéro : CUSM23-072

Tout SOUMISSIONNAIRE ayant un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau doit transmettre à l'ORGANISME PUBLIC, avec sa Soumission, une attestation de Revenu Québec valide et n'ayant pas été délivrée après la date et l'heure limites de réception des Soumissions.

Tout SOUMISSIONNAIRE n'ayant pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau doit, en lieu et place de l'attestation de Revenu Québec, remplir et signer le présent formulaire et le joindre à sa Soumission.

Je, soussigné(e), (nom de la personne autorisée par le SOUMISSIONNAIRE), (titre), en présentant à l'ORGANISME PUBLIC la Soumission ci-jointe, atteste que les déclarations ci-après sont complètes et exactes.

AU NOM DE : (nom du SOUMISSIONNAIRE)

Je déclare ce qui suit :

- a) le SOUMISSIONNAIRE n'a pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau;
- b) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- c) je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer cette déclaration et à présenter, en son nom, la Soumission;
- d) je reconnais que le SOUMISSIONNAIRE est inadmissible à présenter une Soumission en l'absence du présent formulaire ou de l'attestation délivrée par Revenu Québec.

Et j'ai signé :

Date

Signature

ANNEXE 7.00 - LISTE DES MEMBRES DU CONSORTIUM NON JURIDIQUEMENT ORGANISÉ

Titre : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie
Numéro : CUSM23-072

(Veuillez cocher une des deux cases)

☒ Le SOUMISSIONNAIRE **n'est pas** un Consortium Non Juridiquement Organisé

OU

☐ Le SOUMISSIONNAIRE est un Consortium Non Juridiquement Organisé dont les membres sont les suivants :

À remplir pour chaque membre du Consortium Non Juridiquement Organisé			
Nom	Numéro de téléphone	NEQ	Adresse
Sans objet			

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - PROCURATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM NON JURIDIQUEMENT ORGANISÉ

Titre : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Numéro : CUSM23-072

Nous, soussignés, autorisons le représentant du Consortium Non Juridiquement Organisé, soit M. [ou Mme] (*indiquer le nom*), à signer la Soumission, pour et au nom du Consortium Non Juridiquement Organisé et, s'il y a lieu, les ententes à intervenir suite à l'Appel d'Offres identifié ci-haut ainsi que tout document accessoire, nécessaire ou utile, afin de donner suite à la présente procuration.

Fait à, le (JJ/MM/AAAA)

Membre #1 du Consortium Non Juridiquement Organisé :

Nom du représentant autorisé du membre #1 : (en lettres moulées)

Signature du représentant autorisé du membre #1 :

Membre #2 du Consortium Non Juridiquement Organisé :

Nom du représentant autorisé du membre #2 : (en lettres moulées)

Signature du représentant autorisé du membre #2 :

Membre #3 du Consortium Non Juridiquement Organisé :

Nom du représentant autorisé du membre #3 : (en lettres moulées)

Signature du représentant autorisé du membre #3 :

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - EXTRAIT DE RÉSOLUTION

IL EST RÉSOLU :

QUE la Société intervienne à l'Appel d'Offres Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie - CUSM23-072.

QUE M. [ou Mme] (*indiquer le nom*), (*indiquer la fonction*), soit autorisé(e) par la présente à signer, pour et au nom de cette dernière, la Soumission et, s'il y a lieu, les ententes à intervenir suite à cet Appel d'Offres ainsi que tout document accessoire, nécessaire ou utile, afin de donner suite à la présente résolution.

Je certifie que ce qui précède est une copie fidèle d'une résolution adoptée par l'administrateur unique [ou les administrateurs] de, en date du 20..., conformément à la Loi, aux documents constitutifs et aux règlements régissant celle-ci, cette résolution étant présentement en vigueur pour n'avoir été ni amendée, abrogée ou modifiée de quelque manière depuis son adoption.

DATÉE CE 20...

....., secrétaire

Extrait d'une résolution des administrateurs de **Imagix Imagerie Médicale Montréal Inc.** (la « **Société** »), agissant en sa capacité de commandité de **IIM Montréal, S.E.C.** (la « **Société en commandite** ») adoptée le 1^{er} août 2023.

« ATTENDU QUE la Société agit à titre de commandité de la Société en commandite, aux termes d'une convention de société en commandite;

ATTENDU QUE le Centre universitaire de santé McGill a émis l'appel d'offres numéro CUSM23-072 visant l'acquisition des services de Centres médicaux spécialisés pour des services d'imagerie afin de permettre l'accès aux services de santé et réduire les listes d'attente hors délais des établissements (l'« **Appel d'offres** »);

ATTENDU QUE la Société en commandite souhaite soumissionner à l'Appel d'offres et qu'il est nécessaire et dans l'intérêt de la Société en commandite de nommer une personne autorisée à signer les documents de soumission requis;

IL EST RÉSOLU :

QUE la Société, agissant en sa capacité de commandité de la Société en commandite, autorise la Société en commandite à déposer les documents de soumission requis en réponse à l'Appel d'offres;

QUE la Société, agissant en sa capacité de commandité de la Société en commandite, autorise la Société en commandite à désigner Benoit Gervais à titre de signataire autorisé pour le compte de la Société en commandite;

QUE Benoit Gervais, agissant seul, soit autorisé, pour et au nom de la Société en commandite, à signer tous les documents requis dans le cadre du dépôt des documents de soumission en réponse à l'Appel d'offres et qu'il soit de plus autorisé à y faire tout changement ou modification qu'il jugera nécessaire et à signer tous les autres documents jugés nécessaires ou utiles afin de donner effet à ce qui précède, la Société ratifiant et confirmant, comme elle s'engage à ratifier et confirmer sur demande, tout ce que ledit signataire autorisé pourra faire en vertu des présentes;

D'AUTORISER tout administrateur ou dirigeant de la Société, agissant en sa capacité de commandité de la Société en commandite, à signer tout document requis et à poser tout acte nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution. »

Je, soussignée, Caroline Biron, présidente de la Société, certifie par les présentes que la résolution qui précède est une copie véritable, authentique et complète d'une résolution de tous les administrateurs de la Société, agissant en sa capacité de commandité de la Société en commandite et qu'à ce jour ladite résolution est toujours en vigueur et n'a pas été modifiée.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 1^{er} août 2023.

DocuSigned by:

10708F031014412...
Caroline Biron

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission****ANNEXE 7.00 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Je, soussigné, déclare que (*cocher une des cases ci-dessous*) :

- ☐ (1) le SOUMISSIONNAIRE n'a pas d'établissement au Québec;
- ☒ (2) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie moins de 50 personnes au Québec;
- ☐ (3) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie 50 personnes ou plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois;
- ☐ (4) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie 50 personnes ou plus au Québec et ce, depuis 6 mois ou plus ; je déclare donc que le SOUMISSIONNAIRE respecte et va continuer de respecter les exigences du chapitre V du titre II de la *Charte de la langue française* («La francisation des entreprises») et (*cocher une des 3 cases ci-dessous*) :
- ☐ je déclare que le SOUMISSIONNAIRE détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'OQLF et je le joins à la Soumission;
- ☐ je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation et je joins à la Soumission une attestation d'application d'un programme de francisation en vigueur délivrée par l'OQLF;
- ☐ je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation ou d'attestation d'application d'un programme de francisation, je joins à la Soumission une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF et je déclare que le SOUMISSIONNAIRE a rempli ou s'engage à remplir, dans le délai prescrit par la *Charte de la langue française*, les obligations en lien avec la transmission à l'OQLF de l'«analyse de la situation linguistique».

Signature

Nom du représentant

Date

DocuSigned by:



Benoit Gervais

2023-08-04

CUSM

APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072

Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie

Formulaire de soumission

ANNEXE 7.00 - AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AMP



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
PUBLICS

TRANSPARENCE
ÉQUITÉ
SAINE CONCURRENCE

Le 30 mars 2023

IIM MONTRÉAL, S.E.C.
A/S MONSIEUR DANIEL PLANTE
4105, BOUL MATTE
BUR. F
BROSSARD (QC) J4Y 2P4

N° de décision : 2023-DAMP-0351
N° de client : 1100321287
N° d'entreprise du Québec : 3367291625

Objet : Autorisation de contracter ou de sous-contracter avec un organisme public

Monsieur,

Par la présente, l'Autorité des marchés publics (l'« AMP ») accorde à l'entreprise ci-dessus mentionnée, une autorisation de contracter ou de sous-contracter avec un organisme public, conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), RLRQ, c. C-65.1. IIM MONTRÉAL, S.E.C. est donc inscrite au Registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter (le « REA ») tenu par l'AMP.

Cette autorisation est valide pour une durée de trois ans, soit jusqu'au **29 mars 2026**, et ce, sous réserve de l'émission d'une décision prononçant la suspension ou la révocation de cette autorisation en application de la LCOP.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la LCOP et sa réglementation prévoient que vous avez l'obligation d'informer l'AMP de toute modification aux renseignements déjà transmis lors de la demande d'autorisation.

Pour plus de détails sur vos obligations ou pour consulter le REA, consultez le site Web de l'AMP au www.amp.quebec.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Louis X. Lavoie
Directeur de l'intégrité des entreprises

CUSM**APPEL D'OFFRES NO CUSM23-072***Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS) pour des services d'imagerie***Formulaire de soumission**

ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS CONTENUS DANS UNE SOUMISSION TRANSMISE SUR SUPPORT PAPIER

PROJET - Titre : Services professionnels de Centres médicaux spécialisés (CMS)
pour des services d'imagerie
Numéro : CUSM23-072

LA PRÉSENTE DÉCLARATION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE DANS LE CAS OÙ CERTAINS DOCUMENTS CONTENUS DANS UNE SOUMISSION TRANSMISE SUR SUPPORT PAPIER NE SONT PAS DES ORIGINAUX MAIS DES DOCUMENTS QUI ONT ÉTÉ REPRODUITS. CONSTITUE NOTAMMENT UN DOCUMENT REPRODUIT, LA PHOTOCOPIE D'UN DOCUMENT DONT L'ORIGINAL SUR SUPPORT PAPIER A ÉTÉ SIGNÉ DE FAÇON MANUSCRITE. CONSTITUE ÉGALEMENT UN DOCUMENT REPRODUIT, UN DOCUMENT IMPRIMÉ DONT L'ORIGINAL SUR SUPPORT TECHNOLOGIQUE A ÉTÉ SIGNÉ À L'AIDE D'UN PROCÉDÉ DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE.

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____

NOM ET TITRE DE LA PERSONNE QUI A PROCÉDÉ À LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS

AGISSANT POUR _____

NOM DU SOUMISSIONNAIRE

SUITE À L'APPEL D'OFFRES
LANCÉ PAR

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

NOM DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC

ATTESTE QUE LES DÉCLARATIONS CI-APRÈS SONT VRAIES ET COMPLÈTES À TOUS LES ÉGARDS,

Dans le cas où la soumission transmise contient des documents imprimés dont les originaux sur support technologique ont été signés à l'aide d'un procédé de signature électronique:

- format des documents source : PDF ___ DOC ___ XLS ___ JPEG ___ AUTRE(_____))
- imprimante(s) utilisée(s) (marque(s), modèle(s)) : _____
- garantie du procédé quant à la préservation de l'intégrité : par défaut ___ autre (colorimétrie, résolution, qualité) _____

Je soussigné(e), déclare que :

- je suis une personne en autorité ou responsable de la conservation des documents transmis dans la présente soumission. J'ai effectué la reproduction de ces documents;
- les documents transmis ont été reproduits dans leur totalité. Ils comportent la même information que les documents sources et leur intégrité est assurée;
- je reconnais que la version reproduite des documents transmis sera considérée comme ayant la même valeur juridique que la version source;
- le matériel et les logiciels utilisés le cas échéant sont au minimum de qualité standard et j'ai utilisé minimalement les options par défaut pour garantir la meilleure qualité des reproductions;
- je m'engage à conserver les originaux ou documents sources pendant une période de trois ans à compter de la date de la transmission de la présente soumission;
- les informations fournies dans la présente déclaration sont exactes.

ET J'AI SIGNÉ, _____

SIGNATURE

DATE

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006
Mis à jour le 7 novembre 2020